



n°42

novembre 2017

# INFOS



*Entretien avec Mamadou Niokane*

*À quoi servent vos dons ?*



## DE L'URGENCE D'AGIR

En juillet dernier, j'ai été élu Président de la Fondation Énergies pour le Monde concrétisant ainsi notre rapprochement : depuis 2015, dans le cadre de la préparation de la COP 21, la Fondem et l'association « Énergies pour l'Afrique » ont appris à se connaître et à travailler ensemble. Cette collaboration constructive et dynamique m'a incité à poursuivre. Premier constat : nous avons tout intérêt à converger. Pour développer plus de programmes de terrains et répondre aux multiples sollicitations qui lui sont faites, la Fondem doit acquérir de nouvelles compétences et davantage de moyens d'intervention, notamment en matière d'ingénierie, de communication et de marketing. Elle doit changer d'échelle comme l'y invitent tous ses interlocuteurs et, pour ce faire, il lui faut renforcer ses équipes et son expertise. De son côté, l'association Énergies pour l'Afrique développe son activité principalement sur le plaidoyer et le lobbying et elle n'a ni la capacité ni même l'ambition de répondre aux demandes opérationnelles émanant du terrain. A mes yeux, les deux structures sont très complémentaires pour « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », selon l'objectif fixé par les Nations Unies en 2015.

Second constat : ce formidable défi nécessite l'implication de tous. La mobilisation des pouvoirs publics est un premier pas, notamment celle des 54 chefs d'État africains que j'ai rencontrés et qui ont souscrit à l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables (IAER). Placée sous mandat de l'Organisation de l'Union Africaine, l'initiative se donne pour objectif d'atteindre au moins 10GW de production d'énergies renouvelables en plus d'ici à 2020 et 300 GW d'ici 2030 et 19 projets ont d'ores et déjà été présentés. De même, on ne peut que se féliciter de la mobilisation des acteurs qui vont accélérer le déploiement des grands programmes comme la Terrawatt Initiative (TWI) ou encore l'Alliance Solaire Internationale (ISA) pour ne citer qu'elles.

Mais ce n'est pas suffisant. Pour que des réalisations en milieu rural soient en fonctionnement réel avant la fin de la décennie, il faut aussi travailler à une autre échelle. Celle des programmes de quelques dizaines voire centaines de kilowatts qui permettent à un groupe de villages de disposer d'un réseau électrique susceptible d'apporter le minimum vital nécessaire. Si l'accès à l'électricité n'est pas une fin en soi, c'est bien la condition sine qua non du développement, souvent le seul moyen de bénéficier d'une eau potable et d'un réseau d'assainissement, d'accéder aux soins et à l'éducation, d'assurer la sécurité des siens... C'est aussi le moyen de favoriser l'émergence d'activités économiques susceptibles de générer un revenu, même modeste (artisanat, agriculture, petit commerce...). C'est enfin un enjeu crucial pour la stabilité du monde car les millions d'hommes et de femmes, souvent jeunes, qui sont ainsi laissés pour compte disposent, dans leur écrasante majorité, d'un téléphone portable qui leur fait miroiter le confort de sociétés qu'ils n'auront de cesse de vouloir rejoindre.

Il est donc urgent d'agir et c'est ce qui me mobilise.

**Jean-Louis Borloo,**

*Président de la Fondation Énergies pour le Monde*

Pour en savoir plus : [www.fondem.eu](http://www.fondem.eu)

**IMPORTANT :** Afin de recevoir le Fondation Infos en version numérique, merci de nous communiquer votre adresse e-mail à : [contact@fondem.org](mailto:contact@fondem.org)

## SOMMAIRE

● Entretien avec Mamadou Niokane	p. 2	● La Fondem en bref	p. 6
● Actualité de la Fondem	p. 4	● À quoi servent vos dons ?	p. 7-9

## « L'ÉLECTRICITÉ, LEVIER POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES »

*Sur son projet PAMELA, qui vise à accroître les impacts de l'électrification rurale sur le développement économique, la Fondem travaille, au Sénégal, en partenariat avec le Grdr. Cette ONG agit en faveur du développement local des territoires. Elle est notamment devenue un acteur incontournable dans la région de la Casamance, au sud du pays, où elle intervient sur de nombreuses thématiques depuis 1988. Mamadou Niokane est le coordinateur de la cellule de Ziguinchor et l'interlocuteur principal de la Fondem sur ce projet.*

*Entretien avec Mamadou Niokane*

***Vous travaillez actuellement pour le Grdr. Parlez nous de votre parcours et de votre mission au sein de cette organisation.***

J'ai une formation d'ingénieur agronome spécialisé dans les questions économiques et sociologiques. Après mes études, j'ai eu l'occasion de travailler dans des structures variées, notamment un bureau d'étude et plusieurs organisations nationales et internationales. J'ai ensuite occupé différents postes de référent thématique au Grdr (prospective alimentaire, gouvernance territoriale et développement durable) avant d'en occuper le poste de coordinateur en Casamance depuis mai 2015. Je suis notamment en charge de l'élaboration et la mise en œuvre des projets, et de l'accompagnement des équipes.

***Quels sont les principaux champs d'action et outils utilisés par le Grdr, de manière générale et en particulier en Basse Casamance ?***

Le Grdr a trois champs d'actions principaux en Casamance : la gouvernance citoyenne des territoires, l'identification de conditions pour un développement économique local durable et l'accès aux services. L'association met également l'accent sur l'aspect méthodologique et la diffusion des connaissances avec et auprès de ses différents partenaires, notamment les universités et les instituts de recherche. Le Grdr travaille ainsi avec une pluralité d'acteurs à différentes échelles, en collaboration étroite avec les collectivités locales, afin d'identifier précisément les enjeux du territoire et d'établir les liens entre les différents domaines.



*Mamadou Niokane, Coordinateur du Grdr en Casamance*

***Comment la question de l'accès à l'électricité est-elle intégrée dans vos activités ?***

Depuis que la cellule Casamance existe, elle n'est jamais intervenue directement dans le domaine de l'énergie, mis à part quelques actions expérimentales timides à des échelles villageoises. Le projet PAMELA en partenariat avec la Fondem nous permet d'entrer véritablement dans ce sujet, qui faisait partie de nos ambitions depuis longtemps. C'est une vraie innovation pour nous et c'est pour cela que le processus méthodologique est aussi important que les résultats. Ce projet nous permet d'expérimenter, de faire des allers retours, de stimuler la participation des habitants grâce à la création d'un comité de pilotage local, dans le but d'aboutir à une méthode complète, répliquable dans d'autres géographies.

***Le Grdr est en effet le partenaire de la Fondem sur le projet PAMELA, qui a pour objectif d'accroître l'impact de l'électrification rurale sur le développement économique local. Parlez nous de cette problématique dans le contexte sénégalais. Comment ce projet s'inscrit-il dans la stratégie du Grdr ?***

Dans le contexte particulier de la Casamance, le lien entre accès à l'électricité et activités génératrices de revenus est de plus en plus important. Le territoire évolue, de nouvelles activités émergent, la demande augmente et les opportunités sont nombreuses. Toutefois, l'accès à l'électricité doit être adapté aux réalités du terrain et rentable pour les bénéficiaires. Les ménages veulent souvent être raccordés à tout prix sans anticiper le coût de l'électricité et de nombreux exploitants ne

parviennent pas à pérenniser leurs activités. Le projet PAMELA va permettre de réfléchir à une méthodologie d'électrification pertinente, en sélectionnant des bénéficiaires qui répondent à des critères précis, afin que l'accès à l'électricité représente une véritable plus-value pour les personnes électrifiées et leur permette de développer une activité rentable et de réaliser des bénéfices, tout en pérennisant l'activité de l'exploitant.

***Vu d'un acteur de développement, comment voyez-vous le secteur de l'accès à l'électricité au Sénégal? Quel regard en particulier sur la question de la tarification ?***

Le contexte sénégalais a connu beaucoup d'évolutions au cours des dernières années. D'un côté, l'électrification en zone urbaine est actuellement gérée par la Sénélec (Société nationale d'électrification du Sénégal) et elle est largement subventionnée. De l'autre, l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) créée en 1998 a mis en place des conventions d'électrification rurale et elle est confrontée à la difficile question de la tarification. En effet, malgré une offre de qualité et de proximité, les services électriques en zones rurales demeurent chers pour les ménages. Il est important de garantir une plus value aux bénéficiaires, pour que la facture d'électricité ne devienne pas une contrainte trop importante dans le budget des ménages mais permette au contraire d'avoir un effet de levier sur la création d'activités économiques.

***Les femmes sont souvent exclues du développement économique en zones rurales et sont les premières touchées par la précarité énergétique. Comment intégrez-vous cette problématique dans vos projets ? Comment accroître la participation des femmes dans l'espace public ?***

La problématique des inégalités hommes-femmes est réelle et nous la constatons au quotidien mais les choses ont relativement évolué ces dernières années. C'est pourquoi depuis une dizaine d'années, la majorité des projets de développement mettent l'accent sur la lutte contre ces inégalités et les femmes sont de plus en plus intégrées dans le développement économique. Dans les projets d'électrification notamment, elles jouent un rôle important puisque ce sont majoritairement des femmes qui travaillent dans le secteur de la transformation artisanale et le maraichage, activités que l'accès à l'électricité permet de développer. Au Grdr, notre priorité est de veiller à ce que tout le monde ait accès aux services, que ce soit les femmes, les jeunes, les personnes d'origines diverses ou les ménages les plus modestes. Notre rôle est d'animer un dialogue territorial qui associe toutes ces catégories de personnes au processus de décision afin de lutter contre les inégalités sociales. ◉



*Le travail des femmes dans les périmètres maraichers de Mandouard et Ndiagne est facilité par l'installation de pompes solaires et de systèmes d'irrigation.*

## ➤➤ INGENIOUS PARTICLES



INGENIOUS PARTICLES

Lors du programme ESSEN 2 mené en Casamance au Sénégal entre 2009 et 2013, 189 kits solaires individuels ont été installés dans 10 villages de la commune de Ouonck. Le CGESO, exploitant local des systèmes, a fait part à la Fondem de sa volonté d'accroître le taux de recouvrement de l'électricité, qui n'atteint pas les résultats attendus à ce jour. La Fondem souhaite donc introduire un système de prépaiement des redevances afin d'améliorer cette situation.

La Fondem a ainsi monté un partenariat avec la société française Ingenious Particles, basée en Loire-Atlantique, qui conçoit des systèmes solaires domestiques connectés pour des consommateurs situés en zone rurale, hors réseau électrique. Cette dernière a récemment développé un module communicant permettant d'accéder à distance aux kits domestiques déjà présents sur le terrain, et de consulter leurs données internes via internet depuis n'importe quel PC ou smartphone.

Le partenariat récemment signé porte donc sur l'installation de 10 de ces modules communicants sur des kits déjà en fonctionnement. Ces systèmes seront de véritables outils de mesure et de traçabilité quant à l'état de santé de chacun de ces kits. Ils permettront aussi de gérer plus efficacement la maintenance et de s'assurer du paiement de l'électricité consommée.

Cette opération a donc plusieurs bénéfiques. Elle offre à Ingenious Particles la possibilité de valider en conditions opérationnelles ce nouveau module en s'appuyant sur un projet déjà pérenne et solide. Du côté de la Fondem, c'est l'opportunité d'avoir une meilleure visibilité sur la gestion du parc de kits solaires ainsi que d'introduire la notion de prépaiement par la mise en œuvre d'un système de paiement digital des factures. Ce dernier permettra au CGESO d'atteindre un équilibre d'exploitation. ●



*Le module installé par Ingenious Particles permet à ce bénéficiaire de prépayer son service électrique.*

## ➤➤ LE CRÉDIT COOPÉRATIF



Le partenariat entre le Crédit Coopératif et la Fondem est toujours bien vivant. A l'initiative de l'agence du Crédit Coopératif de Marseille, une réunion d'information sur les activités de la Fondem a

été organisée le 5 octobre, rassemblant une trentaine de donateurs. Le thème de la citoyenneté dans le domaine de l'énergie a été abordé, dans les pays du Sud avec la Fondem et en région PACA avec Enercoop. ●

## ➤➤ EKOÉNERGIE



EKOénergie est un réseau de 40 ONG environnementales européennes qui promeut la consommation d'électricité durable. C'est également un écolabel pour l'électricité qui respecte des critères de durabilité particuliers et permet aux consommateurs de choisir une énergie plus respectueuse de l'environnement.

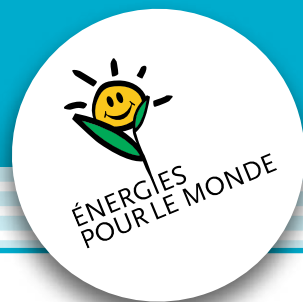
Pour chaque MWh d'EKOénergie vendue, un minimum de 10 centimes d'euros est destiné au Fonds pour le Climat

EKOénergie, qui emploie 100% de ces fonds pour financer des projets d'installation d'énergies renouvelables menés par des développeur de projets expérimentés dans des pays en développement.

C'est dans ce cadre que la Fondem travaille en collaboration avec EKOénergie sur le projet d'installation de pompage solaire PANENCA, mis en place dans deux périmètres maraîchers de la commune rurale de Ouonck au Sénégal. ●

# BON DE SOUTIEN

Complétez, découpez et envoyez ce formulaire accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de "Fondation Énergies pour le Monde" à l'adresse ci-après : **Énergies pour le Monde**  
146, rue de l'Université – 75007 Paris



## JE SOUTIENS LA FONDEM

Je deviens membre  
(montant de la contribution : 10€)

Et/ou

Je fais un don de ..... €  
Par chèque bancaire ou postal  
(CCP n° 0574439 W 020 Paris) ou directement  
sur notre site internet : <http://www.fondem.org/nous-soutenir/pour-les-particuliers.php>

## COORDONNÉES

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

E-mail : .....

## AVANTAGE FISCAL\*

### Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu

### Pour les entreprises :

Impôt sur les sociétés

\*Merci de cocher la case correspondant au type de don que vous voulez faire.

Vos coordonnées font l'objet d'un traitement informatisé.  
Vous disposez d'un droit d'accès à ce fichier et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978.

## AVANTAGES FISCAUX

### Pour les particuliers :

► une **réduction** de l'**impôt sur le revenu** (IR) de **66 %** du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, la réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 années, favorisant ainsi les dons importants ;

### Pour les entreprises :

► une **réduction** de l'**impôt sur les sociétés** (IS) de **60 %** du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, reportable sur 5 ans.

Parce qu'elle est **reconnue d'utilité publique** et répond aux conditions des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du Code général des impôts, la Fondation Énergies pour le Monde est habilitée à recevoir dons et libéralités, qui soutiennent l'ensemble de ses actions.

Si vous désirez faire un don régulier par prélèvement automatique, veuillez cocher :

Je souhaite recevoir par courrier le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique.

Je télécharge et imprime le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique depuis le site Internet\*, le complète puis l'adresse à la Fondem, accompagné d'un RIB.

\*[www.fondem.org/faire-un-don/](http://www.fondem.org/faire-un-don/)

**Vous recevrez votre reçu fiscal dans un délai de 3 semaines à réception de votre don.**

**Vous pouvez désormais effectuer un don en ligne sur : [www.fondem.org/faire-un-don/](http://www.fondem.org/faire-un-don/)**



## Fondation Infos

**Lettre d'information semestrielle d'Énergies pour le Monde, fondation reconnue d'utilité publique – décret du 8 mars 1990**

## Énergies pour le Monde

146, rue de l'Université  
F – 75007 Paris  
[contact@fondem.org](mailto:contact@fondem.org)  
[www.fondem.org](http://www.fondem.org)

► **Président-fondateur** : Alain Liébard



► **Président** : Jean-Louis Borloo

► **Directeur Général** : Vincent Jacques le Seigneur  
(Directeur de la publication)

► **Administration et dons** : Nathalie Bouhours. Tél. : 01 44 18 73 38

► **Directeur** : Yves Maigne

► **Rédaction** : Énergies pour le Monde

► **Photos** : Énergies pour le Monde, Étienne Sauvage

► **Impression** : ICO Imprimerie

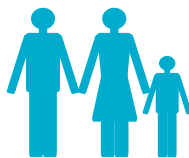
► Ce numéro est imprimé sur du Cocoon Silk, un papier extra-blanc, 100 % recyclé, certifié FSC® (issu de forêts gérées durablement) et Eco-label européen.

► **Dépôt légal** : 4<sup>e</sup> trimestre 2017 – ISSN : 1279-8029

## 1990

CRÉATION D'ÉNERGIES  
POUR LE MONDE

Reconnue d'utilité publique,  
elle soutient l'accès à l'électricité  
par énergies renouvelables dans  
plusieurs pays du sud.



## 1,03

million  
de personnes ont désor-  
mais accès à l'électricité.



## 28

pays d'intervention.



## 12 000

tonnes  
**de CO<sub>2</sub> évitées**



### Missions

- Rechercher des financements pour réaliser des programmes d'électrification rurale.
- Élaborer des schémas d'électrification en tenant compte des situations locales.
- Électrifier des localités et assurer la pérennité du service de l'électricité.
- Former des exploitants locaux et les accompagner jusqu'à leur autonomie.
- Diffuser des informations sur l'accès aux sources d'énergies renouvelables.



### Interlocuteurs

- Collectivités locales et territoriales.
- Directions de l'énergie et leurs agences dédiées à l'électrification rurale.
- Acteurs locaux de l'énergie et du développement rural.
- Consultants, fournisseurs locaux, opérateurs, ONG locales et bénéficiaires.
- Partenaires financiers et bailleurs de fonds.

## Ils nous font confiance :

**Partenaires :** Dix mille donateurs privés • Commission européenne • PNUD • Institut de la Francophonie pour le développement durable • Banque mondiale • AFD • Crédit Coopératif • Fondation Macif • Fondation Poweo • Fondation Sogelink • Fondation Caritas France • Fonds nordique pour le développement • Demeter Partners • Soitec • Fondation d'entreprise Nexans • Conseil régional d'Île-de-France • Synergie Solaire • Fondation Prince Albert II de Monaco • Fonds français pour l'environnement mondial • Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO • Orange • Altawest • Sunna Design • Fondation Alstom • Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine • Fondation Nexans • Ekoenergy • Engie

**Fondateurs :** Observ'ER • Crédit Agricole SA • Caisse des dépôts • Électricité de France • Engie • Total • Areva • Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la mer • Ministère des Affaires étrangères et du Développement international • Ministère de l'Intérieur

## LA SOLIDARITÉ EN QUELQUES CLICS

Soutenez les actions d'Énergies pour le Monde

Sur notre site : [www.fondem.org/faire-un-don/](http://www.fondem.org/faire-un-don/)

Effectuez directement un don en ligne

Faire un don par chèque ou par prélèvement bancaire est toujours possible (voir p. 5).

APPEL  
AUX DONNS

Pour nous contacter :

Énergies pour le Monde

146 rue de l'Université • F – 75007 Paris • Tél. : +33 (0)1 44 18 00 80

E-mail : [contact@fondem.org](mailto:contact@fondem.org)

[www.fondem.org](http://www.fondem.org)

## ➤➤ PAMELA

### Atelier d'échanges à Paris

La réalisation du projet de recherche-action PAMELA se poursuit ! Démarré il y a un an, le projet arrive à la fin de sa première phase de diagnostic. Les chercheuses du laboratoire PACTE se sont rendues à Madagascar et au Sénégal pour procéder à des enquêtes de terrain permettant d'identifier les différentes filières économiques présentes dans les localités ciblées. En parallèle, les associations de développement locales FIMIFA et GRDR ont amorcé un travail de segmentation de ces filières afin de déterminer le potentiel d'électrification des différentes activités de leurs chaînes de valeur.

Lors d'un atelier organisé du 27 au 29 septembre dans les locaux de la Fondem à Paris, l'ensemble des partenaires du projet se sont réunis pour une restitution des travaux entrepris lors de cette première phase de diagnostic, ainsi que pour échanger sur les contextes spécifiques des deux zones d'intervention. La réflexion sur l'élaboration de la méthodologie de valorisation de l'accès à l'énergie basée sur une approche par filière économique a ainsi été amorcée.

L'atelier a été l'occasion d'échanges constructifs et de débats de fond entre l'ensemble des participants, et a permis d'identifier les critères permettant de procéder à la sélection des filières économiques porteuses et des entrepreneurs à soutenir. Un planning d'activités pour les prochains mois a également été établi. Ainsi, il est prévu que la sélection des filières économiques jugées porteuses dans les deux zones ait lieu d'ici la fin de l'année, et un appel à projets pour la sélection des entrepreneurs à soutenir devrait être lancé début 2018.

PAMELA permettra ainsi aux entrepreneurs locaux sélectionnés de bénéficier d'un accès à l'électricité de qualité et d'un accompagnement personnalisé pour le développement de leurs activités productives et du tissu économique local. Ce nouveau champ d'usages de l'électricité garantira par ailleurs un meilleur équilibre financier des comptes d'exploitation des opérateurs des infrastructures électriques locales, condition de la pérennité de l'électricité. ●



L'ensemble des partenaires du projet PAMELA se sont rassemblés à Paris pour un atelier d'échange.



Avec l'électricité, les épiceries peuvent proposer des boissons fraîches et des services de recharge de téléphones.

## ➤➤ ENVOL

### La dynamique se poursuit !

ENVOL est sur une bonne lancée ! Dans les deux localités cibles de la région Atsimo-Andrefana, dans le sud-ouest de Madagascar, les pré-souscriptions des ménages pour le raccordement aux futurs services d'électricité se poursuivent tandis que le partenaire local TAMAFa continue ses réunions d'information et de sensibilisation auprès des populations. Ce travail de sensibilisation est particulièrement important pour mobiliser les acteurs de la région autour des enjeux de l'électrification rurale par énergies renouvelables.

Côté technique, il est désormais temps de sélectionner un exploitant. Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé au début du mois d'octobre par l'Agence de Développement et d'Electrification Rurale (ADER), le Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures (MEEH) de Madagascar et la FONDEM. Après réception des candidatures à la mi-novembre, une pré-sélection parmi les candidats sera effectuée et les soumissionnaires ayant passé cette première étape devront élaborer un dossier de candidature complet pour début 2018. Un exploitant sera alors sélectionné pour gérer la production et la distribution de l'électricité des deux centrales solaires qui seront installées dans le cadre du projet, ainsi que la maintenance des infrastructures.

Un atelier de lancement du projet est également prévu dans les prochains mois à Tuléar afin de présenter les objectifs et les modalités du projet aux acteurs de développement régionaux et aux autorités locales. Ce déplacement sera également l'occasion pour la Fondem de réaliser des études techniques dans les localités et de rencontrer les candidats pré-sélectionnés pour l'exploitation. ●



## ➤➤ PEHGUI

### Du progrès sur tous les fronts

PEHGUI entre dans sa phase d'action. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en mai dernier afin de présélectionner les prestataires qui seront chargés de la fourniture et de l'installation des équipements pour la centrale photovoltaïque et le réseau de distribution dans le village de Kouramangui. Cet AMI a été suivi d'un appel d'offres et la Fondem est actuellement en train d'étudier les dossiers soumis, dans le but de procéder rapidement à la contractualisation des fournisseurs sélectionnés. L'installation du matériel est en effet prévue pour le deuxième trimestre 2018.

Côté opérateur, la société BDK SARL a officiellement été créée, immatriculée et inscrite au registre du commerce guinéen. La formation des employés à la gestion commerciale et à l'exploitation technique de la centrale et du réseau peut désormais commencer. En parallèle, la Fondem travaille sur une tarification, adaptée tant à la population qu'à l'exploitant. Le village de Kouramangui sera ainsi bientôt électrifié et permettra à 400 abonnés de disposer d'une source d'électricité fiable et porteuse de nombreuses opportunités.

Les choses bougent également pour le second volet du projet, puisque 12 nouvelles localités de la région de Moyenne Guinée ont été choisies pour faire l'objet d'une étude approfondie grâce à l'outil de planification NORIA. Deux sociétés guinéennes ont été approchées à ce sujet par la Fondem et vont réaliser des études socio-économiques et ainsi qu'une collecte et une analyse des données hydrologiques dans ces localités. En effet, la piste d'une centrale hybride alliant énergie solaire et énergie hydraulique est toujours envisagée dans ces localités et cette étude devrait permettre d'en déterminer la faisabilité technique. ●

## ➤➤ PANENCA

### Révéler le potentiel des femmes agricultrices

Grâce à vos dons et au soutien de nos partenaires, les femmes de Ndiagne et de Mandouard II bénéficient désormais d'un accès fiable à une énergie d'origine renouvelable. L'ensemble des infrastructures de pompage solaire et les systèmes d'irrigation en goutte à goutte ont ainsi été installés sur les deux périmètres maraichers choisis par le projet. Ces équipements permettent de faciliter la tâche des femmes travaillant dans ces périmètres tout en augmentant leur productivité.

L'ambition du projet étant de valoriser cet accès à l'électricité pour le développement du maraichage dans la commune, la Fondem a fait appel à l'expertise d'un consultant pour accompagner ces femmes dans la production, la transformation et la vente des produits issus du maraichage. A ce stade, le consultant a mené des enquêtes sur les marchés de proximité afin d'étudier la demande et d'aider les femmes à fixer un prix pour leurs marchandises qui leur permettra à la fois d'écouler leur production et d'améliorer leur niveau de vie. A partir de ces informations, le consultant a décliné une stratégie de production et de vente, qui sera appliquée dès le début des cultures, en novembre.

La Fondem se rendra sur place au cours du mois de novembre, afin de contrôler la qualité des prestations techniques et des activités d'accompagnement menées par ses partenaires locaux sur le terrain. Cette mission sera également l'occasion de préparer le changement d'échelle de PANENCA, en rencontrant des acteurs locaux susceptibles de participer au prochain projet d'Energies pour le Monde, concernant une vingtaine de nouveaux périmètres maraichers en Basse-Casamance, toujours dans cette même logique d'autonomisation des femmes. ●



Les réunions d'information se poursuivent afin de sensibiliser les femmes aux enjeux de l'ERD.



Dans les 7 localités de BOREALE, les centrales solaires fournissent un service continu 24/24 et les exploitants maîtrisent la gestion technique.

## ➤➤ MOPTI

### Lutter contre l'insécurité grâce à l'électricité

C'est la région de Mopti dans le centre du Mali qui a été choisie pour accueillir un ambitieux programme d'éclairage public par énergies renouvelables. En effet, malgré des politiques publiques volontaristes, cette région dispose d'un accès à l'électricité encore très limité : seuls 24% de la population dispose de services électriques, et ce principalement en milieu urbain.

Issu d'une coopération de plus de 30 ans entre le Conseil Régional de Mopti et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine (CD35), ce projet vise l'installation de lampadaires solaires autonomes dans 10 localités rurales afin de participer à l'effort de stabilisation du pays grâce à une amélioration des conditions de sécurité dans cette région sujette au risque terroriste. Le second objectif du projet est de renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la vie démocratique de la République du Mali. Le CD35 a ainsi fait appel à l'expertise technique et méthodologique de la Fondation Energies pour le Monde pour l'appuyer dans l'élaboration de ce programme, notamment pour la formation et la maîtrise d'ouvrage dans le secteur électrique du conseil régional de Mopti et la rédaction de cahiers des charges pour la sélection des fournisseurs. La Fondem est ainsi chargée de former et d'accompagner les collectivités maliennes dans la mise en place d'un système de redevance servant à couvrir les charges d'exploitation du service et de constituer un stock de pièces de rechange, garantissant ainsi sa pérennité. L'un des axes structurants de ce projet est l'implication des collectivités territoriales et locales en tant que maîtres d'ouvrage dans tout le processus de prise en charge des services d'électricité, afin de renforcer la présence de l'Etat malien auprès des populations.

La Fondem se rendra à Bamako en décembre pour entamer les premières actions de sensibilisation des équipes du conseil régional aux technologies d'éclairage solaire, afin que celles-ci puissent ensuite former les usagers sur le terrain. Affaire à suivre ! ●

## ➤➤ BORÉALE

### Bilan final

Alors que le projet BOREALE est arrivé à son terme le 31 août dernier, il est temps d'en dresser un dernier bilan. Cinq ans et demi après le début du projet, les objectifs suivants ont été atteints : les 7 localités ont été électrifiées par systèmes solaires photovoltaïques, 4 exploitants locaux ont été formés à la gestion technique des infrastructures, plus de 400 personnes se sont abonnées aux services électriques et une trentaine d'activités économiques ont été soutenues dans leur développement. L'excellente réalisation technique a notamment été soulignée lors de l'évaluation finale du projet, tant en termes du choix des équipements que de l'installation des mini-centrales solaires et du réseau de distribution. L'électrification des ménages et des bâtiments sociaux a permis d'améliorer sensiblement la qualité de vie des habitants, les impacts sur la santé et l'éducation attendus étant particulièrement prometteurs.

Cette évaluation finale a également permis de tirer un certain nombre de leçons qui permettront de nourrir de futures réflexions et d'accroître les impacts des prochains projets de la Fondem à Madagascar et ailleurs. Notamment, le trop faible impact de l'électricité sur le développement d'activités productives structurantes au sein des localités cibles est au cœur du projet PAMELA, qui constitue donc une opportunité pour capitaliser sur ces enseignements et renforcer la pérennité des installations de BOREALE. Mission accomplie ! ●